



## Commune de Kehlen Conseil Communal

Les membres du conseil communal sont priés de se réunir le vendredi, 29 novembre 2024 à 8.30 heures, dans la salle des séances de la maison communale de Kehlen pour délibérer sur les objets suivants :

### ORDRE DU JOUR

#### **Séance publique**

##### Communications

1. Règlement communal concernant l'allocation d'un subside pour l'utilisation de couches hygiéniques et d'articles d'hygiène pour des raisons de santé
2. Pacte Climat 2.0 - Approbation des objectifs pour les indicateurs clés du programme EEA « European Energy Award » 2025
3. SICONA Sud-Ouest – Programme d'action annuel 2025
4. Réaménagement et mise en conformité des bâtiments A + B de l'Ecole centrale de Kehlen – Avant-projet définitif et devis
5. Lotissements
  - 5.1. Lotissement de terrains dans la rue de l'Ecole à Nospelt + Convention
  - 5.2. Lotissement d'un terrain dans la rue de Keispelt à Kehlen
6. Commission consultative communale de l'inclusion sociale et de la participation citoyenne
  - 6.1. Démission du poste de secrétaire
  - 6.2. Démission d'un membre
7. Conventions
  - 7.1. SEA - Conventions bipartites 2024 relatives aux Services d'éducation et d'accueil communaux pour enfants
  - 7.2. Fondation Cancer Luxembourg – Convention de partenariat relative à la stratégie « *Génération Sans Tabac* »
  - 7.3. SICONA Sud-Ouest - Convention concernant la réalisation de projets de protection de la nature
8. Dons à l'Union Grand-Duc Adolphe (UGDA)
9. Création d'un poste de salarié à tâche manuelle dans la carrière C pour les besoins du service de régie communal
10. Confirmation de règlements de circulation d'urgence du collège des bourgmestre et échevins

#### **Séance à huis clos**

11. Administration communale
  - 11.1. Nomination d'un employé communal dans la catégorie d'indemnité B, groupe d'indemnité B1, sous-groupe administratif pour le secrétariat communal
  - 11.2. Nomination d'un employé communal dans la catégorie d'indemnité B, groupe d'indemnité B1, sous-groupe administratif pour le secrétariat communal

- 11.3. Décision de classement d'un employé communal dans la catégorie d'indemnité B, groupe d'indemnité B1, sous-groupe administratif
- 12. Service d'éducation et d'accueil communal pour enfants (SEA)
  - 12.1. Démission d'un employé communal dans la catégorie d'indemnité C, groupe d'indemnité C1, sous-groupe éducatif et psycho-social
  - 12.2. Nomination d'un employé communal au groupe d'indemnité B1, sous-groupe éducatif et psycho-social
  - 12.3. Décision de classement d'un employé communal au groupe d'indemnité B1, sous-groupe éducatif et psycho-social

Présentation du budget rectifié 2024 et du budget 2025.

Ainsi arrêté à Kehlen, le 22 novembre 2024  
Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Le Président,  
Félix Eischen



Le Secrétaire,  
Marco Haas